

COMMUNIQUE DE PRESSE

GRUPE BANQUE POPULAIRE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EST EN MARCHÉ



Le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc et le Conseil d'Administration de la BCP se sont réunis le 28 juillet 2015 et ont décidé de porter la participation de la BCP dans le capital de chaque BPR à hauteur de 52% , et ce, en application de la loi 77-14 publiée le 20 juillet 2015 au Bulletin Officiel.

Les organes d'administration de la BCP et des BPR se réuniront dans les prochaines semaines pour approuver et mettre en œuvre ces décisions.

Cette augmentation de capital des BPR par la BCP est de nature à renforcer la cohésion, la solidarité et les capacités financières des entités composant le Groupe Banque Populaire.

La BCP procédera à une augmentation de capital dans chacune des BPR dont le montant global est d'environ 11,4 milliards de dirhams, soit une valorisation correspondant à un multiple de résultat net de chaque BPR de 13,2.

Dans la perspective d'inscrire le personnel du Groupe Banque Populaire dans cette nouvelle dynamique, les organes de gouvernance ont également décidé de proposer, lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation de capital de 5% réservée au personnel de la BCP et des Banques Populaires Régionales. Cette opération est prévue durant le deuxième semestre 2015 et suivra le processus soumis à la préparation d'une note d'information et la validation des différents organes de gouvernance.

www.gbp.ma



BANQUE POPULAIRE